# 

* Date : 04-11-2016
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2016782779
* Author :

Justice de paix de Hamoir
Par ordonnance du 25 octobre 2016, le juge de paix suppléant du canton de Hamoir a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Myriam Ida Juliette Arlette Ghislaine BURTON, née à Ferrières le 15 mars 1961, registre national n° 61.03.15-208.62, domiciliée à 6997 Erezée, rue du Gaidon 3, résidant au centre neurologique, champ des Alouettes 30, à 4557 Fraiture.
Monsieur Christophe PAULUS, domicilié à 6630 Martelange, rue de la Tannerie 10a, a été désigné en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Simon, Maryse.